



DÉGRAISSANT Bois Exotiques

UTILISATION

PRÊT A L'EMPLOI

0% NMP
NEP

CONDITIONNEMENT

1L

SOLVANT

MÉLANGE D'HYDROCARBURES CÉTONIQUES
ET ESTERS

caractéristiques - destinations

- **Dégraisse** les bois exotiques ou gras : Teck, Merbeau, Niangon, Doussié...
- **Élimine les exsudations de résine** sur bois résineux (pitchpin).
- **Favorise le ponçage sur bois gras** en limitant l'encrassement de l'abrasif.
- **Nettoie toute surface** avant l'application d'une nouvelle couche de vitrificateur.
- Utilisation intérieur et extérieur.
- Convient également sur carrelage, béton, pierre, métal...

propriétés physico-chimiques

PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Densité à 20° C	Entre 0.8 et 0.9 +/- 0.05
Point éclair	- 8° ° C

mise en œuvre

PRÉPARATION DU SUPPORT

En cas de rénovation d'un parquet anciennement vitrifié

Sur bois gras

Poncer le parquet « à blanc » dans les règles de l'art en 3 passes minimum. Terminer par un ponçage au grain 100 ou 120.

Puis procéder à plusieurs dégraissages successifs. 2 à 3 lavages peuvent être nécessaires pour limiter les exsudations d'huile.

Sur bois très résineux

Poncer le parquet « à blanc » dans les règles de l'art en 3 passes minimum. Terminer par un ponçage au grain 100 ou 120.

Puis procéder à plusieurs dégraissages successifs en insistant particulièrement au niveaux des nœuds (présence de poches de résine).

En cas de rénovation d'un parquet encrassé

Sur bois gras

Pour limiter l'encrassement de l'abrasif, dégraisser l'ensemble de la surface. Poncer le parquet « à blanc » dans les règles de l'art en 3 passes minimum. Terminer par un ponçage au grain 100 ou 120.

Puis procéder à nouveau à plusieurs dégraissages successifs pour limiter les exsudations grasses.

Sur bois très résineux

Poncer le parquet « à blanc » dans les règles de l'art en 3 passes minimum. Terminer par un ponçage au grain 100 ou 120.

Puis procéder à plusieurs dégraissages successifs en insistant particulièrement au niveaux des nœuds (présence de poches de résine).

Avant finition d'un parquet neuf

Sur bois gras

Poncer le parquet au grain 100 ou 120.

Puis procéder à plusieurs dégraissages successifs pour limiter les exsudations grasses.

Sur bois très résineux

Poncer le parquet au grain 100 ou 120.

Puis procéder à plusieurs dégraissages successifs en insistant particulièrement au niveaux des nœuds (présence de poches de résine).

Avant de coller un parquet en bois gras

Dégraisser les lames de parquets sur la surface à coller en les frottant soigneusement avec un chiffon de coton non pelucheux et bien imbibé. Laisser sécher 12 à 24 heures avant collage.

DÉGRAISSER

Produit prêt à l'emploi.

S'utilise sur bois brut et sec. Appliquer sur toute la surface en frottant soigneusement avec un chiffon de coton non pelucheux et bien imbibé.

Ne pas rincer, laisser sécher de 12 à 24 heures jusqu'à évaporation complète des solvants. Appliquer ensuite la finition de votre choix

précautions particulières

- Tout dégraissage du support doit être effectué juste avant l'application de la 1ère couche de finition, ou l'application de la colle à parquet.
- En cas de vitrification d'un parquet en bois gras : utiliser de préférence le fond dur universel PRIM'SO PLASTOR avant l'application du vitrificateur.
- Ne pas utiliser en nettoyage d'un parquet pré verni usine ou vitrifié sur chantier pour ne pas risquer de mater la finition.
- Nettoie toute surface avant l'application d'une nouvelle couche de vitrificateur
- Sur support plastique ou caoutchouc, faire un essai sur une zone non visible.
- Le dégraissant bois exotiques permet également de réaliser le test de non détrempe avant survitrification des parquets vernis usine.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : illimité en emballage fermé d'origine.

Durée de conservation des produits entamés : illimitée.

stockage

Ne craint pas le gel.
Bien reboucher le bidon après chaque utilisation.

Produit facilement inflammable :

- tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs.
- éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil
- les tenir éloignés de toute flamme ou étincelles.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications

0% NMP – 0% NEP



- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives

Consulter nos fiches de données de sécurité.

CERTIFICATION ISO 9001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.

Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué de plastique recyclable

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS
Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10.
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version